

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

**Université de Reims Champagne-Ardenne -
URCA**

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 26/10/2023



Au nom du comité d'experts¹ :

Séverine Leidwanger, co-présidente

Christophe Godowski, co-président

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université de Reims Champagne-Ardenne, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle (bilan de chaque cycle de formation et des formations qui le composent). Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan du cycle et des formations qui le composent.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université de Reims Champagne-Ardenne a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts du 1^{er} cycle était présidé par Madame Séverine Leidwanger, maître de conférences en mathématiques à l'université Paris Cité. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Samuel Maveyraud, professeur des universités en économie à l'université de Bordeaux.

Le comité d'experts du 2^e cycle était présidé par Monsieur Christophe Godowski, professeur des universités en sciences de gestion à l'université de Limoges. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Bénédicte Sturbois, professeure des universités en biologie à l'université d'Évry Val d'Essonne

Ont également participé à cette évaluation :

Pour le 1^{er} cycle :

- Mme Cécile Chabas-Laquieze, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles au CNAM ;
- M. Philippe Germain, maître de conférences en STAPS à l'université d'Orléans ;
- Mme Caroline Ladage, professeure des universités en sciences de l'éducation à Aix-Marseille université ;
- M. Aurélien Lamy, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Caen ;
- M. Frédéric Lemaître, professeur des universités en chimie à Sorbonne Université ;
- M. Ion Octavian Pop, maître de conférences en génie civil à l'université de Limoges ;
- Mme Emmanuelle Poulain-Gautret, maître de conférences en lettres à l'université de Lille ;
- Mme Amal Qobaa, étudiante en microbiologie à l'université de Montpellier ;
- Mme Cécile Raillard, maître de conférences en chimie à l'université de Nantes ;
- Mme Michèle Reisdorf, maître de conférences en biologie à l'université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Mme Valérie Roger-Leroi, professeure des universités en sciences odontologiques à l'université de Clermont Auvergne ;
- Mme Sophie Vidaud, chargée de mission titres et diplômes, UIMM.
- M. Marc Villa, professeur agrégé en génie civil à l'université de Toulouse III-Paul Sabatier ;

Pour le 2^e cycle,

- Mme Christelle Despas, maître de conférences en chimie à l'université de Lorraine ;
- Mme Florence Fix, professeure des universités en lettres modernes à l'université de Rouen ;
- Mme Laurence Gareil-Sutter, maître de conférences en droit privé à l'université Sorbonne Paris Nord ;
- M. Philippe Garrigue, maître de conférences en sciences pharmaceutiques à Aix-Marseille université ;
- M. Patrick Girard, professeur des universités en informatique à l'université de Poitiers ;
- M. Marc Lagenbach, maître de conférences en géographie à l'université Grenoble Alpes ;
- Mme Françoise Simon, professeure des universités en sciences de gestion à l'université Haute-Alsace.

M. Pierre-Yves Gilles, conseiller scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation

En droite ligne avec les axes stratégiques de l'établissement, l'offre de formation de l'université de Reims Champagne-Ardenne pour la prochaine accréditation connaît quelques évolutions en premier cycle et ajustements en deuxième cycle par rapport à l'offre actuelle. La nouvelle offre de formation de l'université de Reims Champagne-Ardenne comporte désormais 147 formations dont 85 formations du 1^{er} cycle et 62 formations du 2^e cycle. Ces formations se répartissent ainsi : 25 mentions de licence, 35 licences professionnelles, 19 BUT, 55 mentions de master, deux DEUST, un diplôme national d'œnologue et, dans le périmètre des formations en santé, quatre diplômes de formation générale, quatre diplômes de formation approfondie et deux diplômes d'État. Ces ajustements sont marqués par la transformation de la mention de licence *Électronique, énergie électrique, automatique (EEEA)* en parcours de la licence *Sciences pour l'ingénieur* et par deux fermetures, tant au niveau licence avec la non reconduction de la mention *Administration économique et sociale* qu'au niveau master avec la mention *Économie appliquée*. Au titre des créations, sept licences professionnelles sont créées ainsi que trois mentions de master (*Droit du numérique, Droit de la propriété intellectuelle* et *Science de la durabilité*). À noter également, en plus de la reconduction du DEUST *Préparateur/technicien en pharmacie* et celle d'un diplôme national d'œnologue non évalués dans le cadre du bilan du fait de leur accréditation récente, la création d'un DEUST *Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles*. Les restructurations sont au nombre de deux : la licence mention *Économie et gestion* est scindée en deux mentions, *Économie* et *Gestion* ; au niveau master, la mention *Droit public* comportant six parcours est présentée comme scindée en six mentions.

Analyse globale

L'offre de formation proposée s'inscrit dans une certaine mesure dans la continuité de l'offre actuelle. Elle apparaît en cohérence avec les axes stratégiques de l'URCA et dans le prolongement des actions de la précédente accréditation notamment en matière de continuité licence-master, de mise en place des blocs de connaissances et de compétences, de développement de l'alternance, et de prise en compte des questions de durabilité et de soutenabilité dans les enseignements. La qualité du dossier d'accréditation a aisément permis aux comités d'identifier les créations tant au niveau du premier que du deuxième cycle. Cependant, la lisibilité concernant les restructurations a été bien moindre. Il existe, en effet, de nombreuses opérations de scission/fusion au sein de mentions ou quelquefois entre mentions, assimilées souvent à des restructurations légères, alors que les comités les ont perçues comme importantes, s'apparentant même dans certains cas à de véritables créations (comme le master *Droit de l'environnement et de l'urbanisme* ou la transformation des parcours du master *Droit public* en mentions). Ces éléments sont de nature à pouvoir affecter négativement la lisibilité de l'offre de formation. C'est le cas pour les licences *Sciences de la vie, Sciences de la vie et de la Terre*, et *Sciences pour la santé*. Le portail Biologie, Biochimie, Terre et Environnement ne concerne désormais plus que les licences *Sciences de la vie* et *Sciences de la vie et de la Terre* car la licence *Sciences pour la santé* a changé d'UFR porteuse : ces évolutions sont conséquentes à la mise en place de la réforme de l'accès aux études de santé. Concernant plus globalement l'offre de formation du premier cycle, son évolution n'est pas forcément en lien avec les recommandations du Hcéres. Elle se traduit par la création d'un nombre important de nouvelles licences professionnelles pour répondre à des demandes du monde socio-économique. Comme pour la phase bilan, les comités remarquent qu'il n'y a pas de documents expliquant le cadrage retenu par l'établissement concernant la réforme des BUT, les doublons éventuels entre les deux IUT, ainsi qu'entre les BUT et les licences professionnelles.

De plus, et sachant que ces licences ont pour objectif l'insertion professionnelle, les comités s'interrogent sur les répercussions de ces ouvertures sur les effectifs futurs en master. L'offre de master connaît, quant à elle, des ajustements pour en renforcer la cohérence par rapport aux grandes thématiques de recherche et la rendre plus lisible par rapport au public extérieur. Les comités ont noté l'effort réalisé dans la nouvelle offre de formation pour développer les formations en alternance mais également l'internationalisation, par le biais de partenariats par exemple. Le dossier d'accréditation énonce également un ensemble de dispositifs et de mesures, prises ou en passe de l'être, afin de répondre aux recommandations exprimées par les comités lors de la phase bilan, notamment concernant la mise en place effective et prometteuse de l'arrêté licence ou de l'internationalisation des formations en deuxième cycle. Si les comités ne peuvent que s'en réjouir, il est dans leur rôle d'exprimer le fait qu'il est indispensable que ces mesures puissent être déclinées au sein des composantes et des formations (l'alternance au sein du master *Droit de l'entreprise* n'apparaît plus comme une priorité comme cela avait été mentionné lors du bilan), avec un solide accompagnement des services centraux et des incitations pour qu'elles puissent être effectives.

La politique et la caractérisation de l'offre de formation

Le projet d'offre de formation, cohérent avec les axes stratégiques de l'URCA et affichant de fortes ambitions, nécessitera un solide accompagnement des composantes et des équipes pédagogiques. Pour structurer l'offre de formation proposée à l'accréditation, une lettre de cadrage de l'équipe présidentielle a été adressée aux composantes et aux équipes pédagogiques afin qu'elles puissent se saisir des quatre axes stratégiques (ouverture des cursus, liens avec l'environnement, autonomie des étudiants et internationalisation des formations) et intégrer les règles de l'établissement en termes de volume d'heures des maquettes de formation notamment. Une adhésion relative des équipes pédagogiques a amené la gouvernance de l'université à offrir des marges de manœuvre pour mettre en adéquation l'offre avec les spécificités des domaines, comme pour la mise en place du travail d'étude et de recherche par exemple, qui pourra prendre des formes diverses selon les licences pour répondre aux attendus de la recherche dans les différents domaines. On peut regretter l'absence d'informations concernant le cadrage de l'offre de formation des BUT pour la déclinaison locale du cadrage national. Répondant en grande partie aux besoins de l'environnement socio-économique, le projet apparaît ambitieux et prometteur mais nécessitera un pilotage pour en accompagner le déploiement effectif, notamment dans les logiques de personnalisation des parcours pour certains domaines disciplinaires (peu de fiches-projets des formations font mention de ces dispositifs).

L'offre de formation en résultant apparaît en cohérence avec les axes stratégiques de l'université de Reims Champagne-Ardenne et dans le prolongement des actions de la précédente accréditation, notamment en matière de continuité licence-master-doctorat. Dans les mentions de licence et dans la perspective de renforcer la continuité licence-master, l'université de Reims Champagne-Ardenne a rendu obligatoires un travail d'étude et de recherche et une période de stage. Cependant peu de fiches-projets des formations évoquent ces dispositifs. Certains responsables de formations font mention lors des auditions des probables difficultés de trouver des stages pour l'ensemble de leurs étudiants, indiquant des possibilités limitées aussi bien en termes d'entreprises que de laboratoires.

L'augmentation significative du nombre de licences professionnelles hors BUT répond à des besoins du monde socio-économique mais ces créations n'ont pas toujours été pensées en termes de complémentarité avec l'offre des BUT (licence professionnelle *Activités juridiques : métiers du droit social*). L'offre du premier cycle ainsi organisée ouvre sur un large panel de formations complémentaires dont une part substantielle conduit à la professionnalisation à l'issue de ce premier cycle.

Cette offre s'est également saisie des enjeux de la durabilité. Elle enrichit d'abord l'offre de formation de parcours spécifiquement dédiés à cette question dans la plupart des domaines (comme par exemple la mention *Sciences de la durabilité* dans le domaine Droit, économie, gestion). Elle oblige également les étudiants à suivre en deuxième année de la licence et du BUT un enseignement identique sous format hybride pour tout l'établissement sur la question de la transition écologique et du développement soutenable.

Évaluée comme un point faible de la précédente accréditation, le projet concernant l'ouverture à l'international se révèle ambitieux au regard des récentes évolutions en la matière et apparaît en capacité de pouvoir porter une dynamique plus cohérente et dont les comités se réjouissent. L'université de Reims Champagne-Ardenne est dans un processus d'adhésion au consortium européen INVEST et fonde un espoir légitime sur sa capacité à porter l'internationalisation des formations aussi bien en premier qu'en deuxième cycle. Cependant, cette adhésion au consortium ne pourra être un levier de l'internationalisation qu'à la condition que les possibilités ouvertes par ce consortium soient connues des responsables de formation, or les auditions ont montré que ce projet n'était que rarement connu de ceux-ci. La réussite à l'appel à projets ExcellencES semble également en mesure de permettre de développer des projets de master Erasmus Mundus et la mise en place d'une *graduate school européenne*. Cette dynamique est susceptible de créer un cercle vertueux mais qui nécessitera un portage politique fort. Pour accompagner cette dynamique partenariale, il est également envisagé de renforcer les enseignements en anglais, notamment en deuxième cycle, pour encourager les mobilités tant entrantes que sortantes. En premier cycle, quelques licences (comme la licence *Géographie et aménagement* ou la licence *Économie*) vont effectivement proposer des enseignements en langue étrangère, mais la dynamique est encore à créer. Il est également évoqué l'ambition de poursuivre le travail visant à transformer la structure des équipes administratives et à former les personnels pour en renforcer les capacités linguistiques.

L'adossement à la recherche, souligné comme un point fort du deuxième cycle pour le contrat en cours, est renforcé en premier cycle par une excellente initiative consistant à rendre obligatoire la mise en place en troisième année de licence d'un travail d'étude et de recherche (TER), prémices au mémoire de recherche proposé en master. Le stage obligatoire qui devra être présent dans toutes les maquettes de licence pourra se dérouler au sein des unités de recherche. L'articulation dans ce cas entre le TER et le stage permettra une première approche, solide, des métiers de la recherche. Au niveau des licences *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS), le renforcement des interventions des enseignants-chercheurs répond également positivement aux recommandations du Hcéres.

Concernant les licences professionnelles pour lesquelles l'adossement à la recherche était un point faible dans l'évaluation du bilan, il est à souligner des initiatives intéressantes pour pallier cette faiblesse comme la mise en place de séminaires dans la LP *Technico-commercial* par exemple, qui permettra également d'augmenter la participation des enseignants-chercheurs à la formation, ou une participation plus active du laboratoire Crimel dans la LP *Bois et ameublement*.

Au niveau des relations avec le monde socioéconomique et la préparation à l'insertion professionnelle, l'université de Reims Champagne-Ardenne bénéficie d'un excellent ancrage dans son territoire tant pour le premier que pour le deuxième cycle, lui permettant de saisir les besoins du monde socio-économique et d'en tenir compte dans les formations en conséquence. Cet ancrage est un axe stratégique majeur de l'établissement, dont le renforcement passera par la saisie des nombreuses opportunités pour développer des formations en alternance. La trajectoire en la matière est fort prometteuse puisque les premières initiatives essaient aujourd'hui au sein d'autres domaines comme le droit ou les sciences et technologies.

Dans la perspective de déployer une offre attractive pour un public en formation continue, un passage rapide des maquettes en blocs de connaissances et de compétences sera nécessaire sur un marché fortement concurrentiel. Le potentiel demeure important en la matière et l'accompagnement des équipes crucial dans cette perspective, l'adaptation des programmes et des rythmes n'étant pas une évidence, tout comme la transformation des maquettes en blocs de connaissances et de compétences. En l'occurrence, la direction de la formation professionnelle et de l'alternance (DFPA), dont s'est dotée l'université à la fin du contrat en cours, est un atout si elle est suffisamment développée et si elle se met au service des responsables de formation et des équipes pédagogiques. Cet accompagnement n'apparaît pas aujourd'hui comme totalement effectif et nécessite une plus grande proactivité de cette direction vis-à-vis des responsables de formation pour les soutenir dans le passage à l'apprentissage et à l'alternance. Les auditions ont montré que les responsables de formation ne mentionnaient pas systématiquement cette direction comme leur interlocuteur privilégié dans leurs réflexions sur l'apprentissage et/ou l'alternance.

La qualité pédagogique de l'offre de formation

L'université de Reims Champagne-Ardenne propose pour l'accréditation 2024-2028 une mise en place totale de l'arrêté licence, ce qu'elle n'avait pu faire en raison d'une parution tardive de ce dernier par rapport à la finalisation des maquettes de l'accréditation en cours mais également de la crise sanitaire. L'organisation pédagogique des formations porte sur deux aspects. D'une part, toutes les licences et tous les diplômes nationaux sont censés être construits en blocs de connaissances et de compétences sur la base des fiches RNCP et dont la déclinaison dans les maquettes est laissée à l'initiative des formations. Les documents mis à disposition des comités ne permettent pas de mesurer la transformation effective des maquettes et l'appropriation de l'approche par compétences par les équipes pédagogiques. Les auditions ont en outre montré que les formations n'en sont pas toutes au même point, la construction des blocs de connaissances et de compétences semble cependant acquise pour toutes. Il s'agit là d'un premier pas préalable qui nécessitera ensuite une réflexion sur l'évaluation des compétences, (déjà mise en place pour certaines d'entre elles) mais s'avérant pour d'autres plus difficile que l'identification des blocs de connaissances et de compétences. D'autre part, la personnalisation des parcours est réalisée par la mise en place d'un tronc commun (formé d'UE obligatoires) autour duquel l'étudiant va choisir lui-même la construction de son parcours. Une unité d'enseignement d'ouverture ou de renforcement est notamment proposée à chaque semestre des deux premières années, ainsi qu'un élément constitutif dès le semestre 2 permettant notamment de valoriser l'engagement étudiant dans le cadre des compétences complémentaires. L'articulation entre la volonté de structurer les maquettes en blocs de compétences et de connaissances d'une part et celle de prévoir des maquettes structurées en UE obligatoires et UE d'ouverture et ou de renforcement, qui répond aux exigences de l'arrêté licence, doit toutefois être précisée.

La diversification des pratiques pédagogiques fait l'objet d'incitations auprès des équipes pédagogiques, dans le cadre de plusieurs projets. L'évaluation du bilan de la période révolue a conduit à constater que les formations n'avaient que faiblement recours à des enseignements en distanciel alors même que, pour certains publics, une diversité des modalités d'enseignement pouvait être un levier de développement (pour la formation tout au long de la vie par exemple). Si ce constat a été pleinement justifié, nous pouvons noter positivement que la diversification raisonnée des modalités d'enseignement est au cœur de la prochaine accréditation avec plusieurs projets portés par l'URCA et susceptibles de servir de leviers aux transformations des méthodes et des modalités pédagogiques, comme par exemple le projet DeMETeRE ou les projets à portée plus réduite comme Fo6med et PROMESS dans le domaine de la santé. Nous pouvons également souligner l'initiative d'un appel à manifestations d'intérêt interne qui vient d'être lancé sur le sujet des pédagogies innovantes.

Alors que peu d'enseignants profitaient des opportunités de formation offertes par l'URCA lors de la précédente période, la proposition par l'Inspé d'une certification et/ou d'un diplôme sur la transformation des pratiques pédagogiques est un levier prometteur. Cette certification peut rendre effective la mise en place de nouvelles pratiques et méthodes pédagogiques et encourager les équipes à s'en saisir pleinement en veillant à ce que les enseignants-chercheurs en aient connaissance par le biais de différents canaux de communication interne.

La politique de formation en langues au sein de l'URCA est un point fort qui se concrétise notamment via la plateforme d'apprentissage des langues dont s'est dotée l'URCA en 2018, tant pour accompagner les étudiants dans l'acquisition des compétences linguistiques pour des projets professionnels à l'international, que pour permettre la formation des personnels. Sur ce dernier point, des efforts supplémentaires seraient nécessaires. La politique de certification proposée par l'URCA en licence et en master, notamment en langue anglaise, est intéressante et l'extension à d'autres langues (y compris la langue des signes en BUT dans le domaine du social) est une initiative pouvant contribuer à soutenir le développement à l'international de l'université en favorisant la mobilité des étudiants et des personnels.

Le développement souhaité et engagé des formations en alternance est un témoin de cette ouverture aux publics de formation continue et en alternance. L'obligation d'ouverture à l'alternance de toutes les licences professionnelles pour 2024 est ainsi perçue comme un choix politique fort. Le passage en blocs de connaissances et de compétences ne pourra qu'intensifier cette ouverture à condition que les formations soient en capacité d'adapter les calendriers et les maquettes et de faire accepter aux équipes les changements que cela occasionne. Dans cette perspective, la plateforme offrant un livret numérique peut être un support important pour professionnaliser l'accompagnement des alternants et nouer un contact privilégié avec les tuteurs et les entreprises.

Le projet n'évoque malheureusement pas ici de leviers spécifiques pour le public de formation continue au-delà des blocs de connaissances et de compétences alors qu'il s'agit d'un public particulier pour lequel les adaptations de l'offre doivent être pensées différemment de celles mises en place pour l'alternance en formation initiale.

L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

Afin de suivre l'attractivité des formations, le projet s'inscrit dans la continuité de la précédente accréditation avec, notamment dans le cadre du PIA Ailes, des dispositifs pour faciliter l'orientation et l'entrée des lycéens à l'université (rencontres avec des ambassadeurs, immersion à l'université, webinaire). Dans le même esprit, le dispositif « cordée de la réussite » prend une autre ampleur avec six têtes de cordées (dont quatre portées par les IUT). Un point important du projet réside dans la volonté de créer un observatoire des parcours lycéens et étudiants au niveau de la région académique. Ce dispositif devrait permettre de renforcer et de compléter les actuelles données collectées par la cellule d'appui au pilotage mais il n'en demeure pas moins qu'une réflexion doit être menée sur le processus et le timing du *reporting* pour que les responsables de formations puissent se saisir de cette information sur l'attractivité et en faire l'analyse nécessaire.

La réussite des étudiants n'étant pas homogène dans les formations des deux cycles, l'URCA expérimente des dispositifs d'accompagnement dans le 1^{er} cycle, grâce au déploiement du projet Ailes et pendant l'intégration des néobacheliers, afin d'atteindre des résultats satisfaisants. Par exemple, la licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport* propose un dispositif intitulé "100 % de réussite", la licence *Philosophie* des ateliers d'aide à la réussite pour tous les étudiants de L1. Bien que les dispositifs oui-si ne soient mentionnés ni dans les fiches projets ni dans le rapport projet, les auditions ont montré une vision inhomogène de leur poursuite. Certaines formations les poursuivront si le financement continue à être octroyé par le rectorat, d'autres indépendamment du financement comme en licences STAPS. Certaines attendent enfin des directives de la gouvernance, par exemple les licences *Sciences de la vie* et *Sciences pour l'ingénieur*. Les comités s'interrogent sur les dispositifs de remédiation qui seront éventuellement mis en place pour les remplacer.

Le dispositif du livret d'accueil est intéressant dans cette perspective tout comme la volonté d'offrir aux étudiants un cadre dynamique et stimulant pour développer un sentiment d'appartenance (Boom Boum Party ou le gala étudiants). Des actions sont également menées auprès des étudiants internationaux et des sportifs de haut niveau dans la perspective des JO de 2024. Ces éléments du projet sont appréciables mais ils ne doivent pas faire oublier la nécessité d'améliorer et de rénover les dispositifs mis en place au sein des masters pour maintenir la performance et les bons taux de réussite, notamment au regard des modifications apportées à l'offre de licence.

La pertinence des formations en termes d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études doit faire l'objet de suivis plus réguliers. Lorsque les enquêtes permettaient d'obtenir l'information, l'insertion professionnelle au niveau des masters et des licences professionnelles apparaît globalement de bon niveau tant qualitativement que quantitativement, mais pour certaines licences professionnelles la poursuite d'études est très élevée (au-delà du seuil de 50 % en LP *Activités juridiques : métiers du droit social*, et LP *Valorisation des agro-ressources - qui change d'intitulé pour devenir : Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation*). La pertinence des formations doit également être questionnée à l'échelle des parcours, avec dans certaines mentions des parcours donnant lieu à des résultats très hétérogènes, comme le parcours biodiversité, santé-environnement (BSE) au sein du master *Risques et environnement*. Le maintien et la progression de cette insertion professionnelle doit être suivi auprès des diplômés à périodicité régulière. En plus des enquêtes menées par l'établissement à 30 mois, l'initiative d'inciter les composantes à faire des enquêtes à six mois apparaît pertinente et plusieurs responsables de formation se sont saisis de cette responsabilité, comme par exemple en masters *Droit notarial* ou *Physique appliquée et ingénierie physique*. Ce type d'enquête est en mesure d'offrir aux responsables de diplôme les moyens d'effectuer un pilotage fin et à court terme des formations, en plus des liens que peuvent tisser les responsables de diplômés avec les représentants du monde socio-économique. L'idée d'une enquête auprès des étudiants de licence est intéressante sous réserve d'être réalisée systématiquement et annuellement pour en retirer les éléments pertinents.

Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

Le dossier d'accréditation n'explicite pas les éléments liés à l'amélioration de l'encadrement des formations lorsque des manques ont été soulignés lors de la phase du bilan. Les auditions ont montré que certaines formations pourraient être en grande difficulté si leur pilotage n'était pas amélioré rapidement, comme c'est le cas pour le master *Informatique*. Il n'est rien indiqué non plus sur la politique de moyens pour soutenir les formations dans l'appropriation des projets transversaux (internationalisation, passage aux blocs de connaissances et de compétences, évaluation des enseignements). L'absence de soutien nécessaire pour certaines formations de la part de l'établissement au regard de la diversité des partenaires de la formation (licence *Arts*) rend leur mise en place difficile.

L'université de Reims Champagne-Ardenne s'attache par ailleurs à offrir aux personnels enseignants et enseignants-chercheurs des dispositifs pour leur permettre de progresser dans leurs compétences professionnelles, notamment en matière d'enseignement. Le choix audacieux de l'établissement de prendre en considération dans les promotions attribuées par le conseil académique l'implication dans le développement de cursus internationaux est à souligner. Ce système incitatif devrait permettre que l'internationalisation ne reste pas au niveau de l'intention.

La généralisation de l'évaluation des enseignements est sans conteste un progrès majeur dans le pilotage des formations et dans le processus d'amélioration continue. La question demeure de savoir si ce type d'enquête doit être mené par un service central ou s'il doit au contraire être réalisé dans les composantes et ce afin de permettre que chaque équipe puisse se l'approprier et y trouver une utilité pour assurer le pilotage de sa formation. L'autoévaluation des formations avait mis en évidence une appropriation moyenne des travaux des conseils de perfectionnement par les responsables de formation et par conséquent une plus-value parfois inexistante par rapport aux échanges qui peuvent avoir lieu lors d'une commission pédagogique. L'URCA désire mettre en place des actions pour redonner aux conseils de perfectionnement leur place et leur rôle dans les réflexions sur l'évolution de la formation. Dans un contexte de crispation autour de cette question, une telle orientation nécessitera une réelle concertation avec les responsables de formation, ainsi qu'une mise à disposition par les services centraux de données utiles, pour qu'ils puissent s'emparer des objectifs de ces conseils de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation cohérente avec les besoins du monde socio-économique et les spécificités du territoire ;
- Un renforcement du continuum licence-master par le biais du travail d'étude et de recherche (TER) ;
- Une personnalisation des parcours en licence ;
- Une ouverture internationale renforcée par le processus d'adhésion en cours à un consortium, par une politique de formation en langue(s) cohérente, et par une volonté de mieux accueillir les étudiants internationaux ;
- Un développement de formations proposées selon le régime de l'alternance ;
- Un renforcement des liens avec les lycées pour une meilleure orientation.

Points faibles

- Une difficulté pour asseoir un pilotage des formations et accompagner leur évolution ;
- Un projet peu explicite pour développer la formation continue, qui présente déjà des faiblesses, avec la difficulté de la DPFA d'être l'interlocuteur privilégié des responsables de formation ;
- Une diffusion insuffisante de projets transversaux auprès des responsables de formation (veiller à l'adhésion au consortium INVEST par exemple) ;
- Des risques sur la lisibilité de l'offre de formation suite au remodelage dans l'UFR sciences exactes et naturelles, dans le domaine droit économie gestion et au niveau des BUT et des LP.

Recommandations

- Engager une concertation avec les composantes et les responsables de formations pour améliorer le pilotage des formations.
- Prévoir l'accompagnement nécessaire des composantes et des responsables de formations dans le déploiement des blocs de connaissances et de compétences, dans l'évaluation des enseignements, et dans le suivi de l'insertion professionnelle.
- Engager une démarche proactive de la DPFA auprès des responsables de diplômes pour développer l'apprentissage et la formation continue.
- Veiller à une plus large diffusion du consortium INVEST pour que les responsables de formation puissent s'en saisir.
- Apporter une attention particulière à la lisibilité de la nouvelle offre pour les étudiants au moment de son déploiement.

Avis d'accréditation des formations

Formations du 1^{er} cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	L	Arts		Réservé : <ul style="list-style-type: none"> - Faiblesses dans le pilotage global du fait d'un manque d'encadrement ; - Dispositifs d'aide à la réussite mal définis ; - Articulation entre les parcours de la mention insuffisamment précisée.
ALL	ALL	L	Langue étrangères appliquées		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la cohérence de l'offre de formation du champ langues et cultures étrangères entre les mentions de licence et master en <i>LLCER, LEA, Langues et sociétés</i>.
ALL	ALL	L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la cohérence de l'offre de formation du champ langues et cultures étrangères entre les mentions de licence et master en <i>LLCER, LEA, Langues et sociétés</i>.
ALL	ALL	L	Lettres		Favorable
ALL	ALL	L	Philosophie		Favorable
ALL	ALL	LP	Bois et ameublement		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à suivre l'attractivité de la formation avec la réorientation vers le design ; - Veiller à renforcer la part d'enseignants-chercheurs dans l'enseignement et l'encadrement de la formation.
ALL	ALL	LP	Métiers du design		Favorable
ALL	ALL	LP	Métiers du livre : documentation et bibliothèques		Favorable

ALL	ALL	LP	Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires		Création Favorable avec recommandation : - Veiller à la participation d'enseignants-chercheurs dans la formation.
DEG	DEG	BUT	Carrières juridiques		Favorable
DEG	DEG	BUT	Gestion administrative et commerciale des organisations		Favorable
DEG	DEG	BUT	Gestion des entreprises et des administrations - IUT de Troyes		Favorable
DEG	DEG	BUT	Gestion des entreprises et des administrations - IUT RCC		Favorable
DEG	DEG	BUT	Management de la logistique et des transports		Favorable
DEG	DEG	BUT	Techniques de commercialisation - IUT de Troyes		Favorable
DEG	DEG	BUT	Techniques de commercialisation - IUT RCC		Favorable
DEG	DEG	L	Droit		Favorable avec recommandation : - Suivre l'attractivité de cette licence et des autres formations LP en droit.

DEG	DEG	L	Économie		Création Favorable avec recommandation : - Veiller à proposer un parcours international de L3 différencié entre la licence d'économie et la licence de gestion.
DEG	DEG	L	Gestion		Création Favorable avec recommandation : - Veiller à proposer un parcours international de L3 différencié entre la licence d'économie et la licence de gestion.
DEG	DEG	L	Sciences sanitaires et sociales		Favorable
DEG	DEG	LP	Activités juridiques : métiers du droit social		Favorable avec recommandations : - Veiller à la qualité de l'encadrement de la formation ; - Veiller à renforcer l'insertion professionnelle à l'issue de la LP.
DEG	DEG	LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle		Favorable
DEG	DEG	LP	Assurance, banque, finance : supports opérationnels		Favorable
DEG	DEG	LP	Commercialisation de produits et services		Favorable
DEG	DEG	LP	Gestion du patrimoine bâti		Création Favorable avec recommandations : - Veiller à suivre l'attractivité ; - Veiller à suivre l'insertion professionnelle des diplômés.
DEG	DEG	LP	Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle		Favorable avec recommandations : - Veiller à rechercher d'autres partenariats socioéconomiques, pour développer notamment les contrats d'apprentissage ; - Veiller à suivre l'attractivité ; - Veiller à la composition du conseil de perfectionnement.
DEG	DEG	LP	Management des activités commerciales		Favorable avec recommandation : - Veiller à l'articulation de cette LP avec le BUT <i>Technico Commercial</i> et la licence <i>Gestion</i> .
DEG	DEG	LP	Métiers de l'entrepreneuriat		Création Favorable avec recommandation : - S'assurer de la cohérence de l'offre de formation dans le champ économie et gestion.

DEG	DEG	LP	Métiers des administrations et collectivités territoriales		Création Favorable avec recommandation : - S'assurer de la compatibilité de la formation avec l'offre de formation du domaine DEG notamment avec l'ouverture de la 3 ^e année du BUT <i>Carrières juridiques</i> .
DEG	DEG	LP	Métiers du commerce international		Défavorable - Organisation de la formation non conforme (60 ECTS attribués pour une période de formation en alternance de 18 mois).
DEG	DEG	LP	Métiers du notariat		Favorable
SANTÉ	SANTÉ	DFG (Grade L)	DFG en Sciences maïeutiques		Favorable avec recommandation : - Veiller à différencier le conseil de perfectionnement de <i>Sciences maïeutiques</i> de celui de <i>Sciences médicales</i> .
SANTÉ	SANTÉ	DFG (Grade L)	DFG en Sciences médicales		Favorable
SANTÉ	SANTÉ	DFG (Grade L)	DFG en Sciences odontologiques		Favorable
SANTÉ	SANTÉ	DFG (Grade L)	DFG en Sciences pharmaceutiques		Favorable
SHS	SHS	BUT	Carrières sociales		Favorable
SHS	SHS	L	Géographie et aménagement		Favorable
SHS	SHS	L	Histoire		Favorable
SHS	SHS	L	Psychologie		Favorable
SHS	SHS	L	Sciences de l'éducation		Favorable
STS	STS	DEUST	Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles		Création Favorable avec recommandation : - Veiller à ce que le suivi des étudiants fasse l'objet d'une attention toute particulière au regard du profil très hétérogène des étudiants et des modalités pédagogiques utilisées.

STS	STS	BUT	Génie civil - construction durable		Favorable
STS	STS	BUT	Génie électrique et informatique industrielle		Favorable
STS	STS	BUT	Génie industriel et maintenance		Favorable
STS	STS	BUT	Génie mécanique et productique- IUT de Troyes		Favorable
STS	STS	BUT	Génie mécanique et productique- IUT RCC		Favorable
STS	STS	BUT	Hygiène sécurité environnement		Favorable
STS	STS	BUT	Informatique		Favorable
STS	STS	BUT	Mesures physiques		Favorable
STS	STS	BUT	Métiers du multimédia et de l'internet		Favorable
STS	STS	BUT	Packaging, emballage et conditionnement		Favorable
STS	STS	BUT	Réseaux et télécommunications		Favorable
STS	STS	L	Génie civil		Favorable
STS	STS	L	Informatique		Favorable
STS	STS	L	Mathématiques		Favorable
STS	STS	L	Physique, chimie		Favorable
STS	STS	L	Sciences de la vie		Favorable
STS	STS	L	Sciences de la vie et de la Terre		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la lisibilité de la formation, la multiplication des parcours à partir du portail SV et SVT pouvant mettre en péril l'ouverture de certains d'entre eux.

STS	STS	L	Sciences et technologies		Favorable
STS	STS	L	Sciences pour l'ingénieur		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renforcer la promotion de la formation auprès des lycéens pour favoriser son attractivité, notamment pour le parcours EEEA, et à suivre l'évolution de celle-ci ; - Veiller à suivre les dispositifs organisationnels et pédagogiques pour favoriser la réussite de tous les étudiants et en particulier des étudiants « Oui si ».
STS	STS	L	Sciences pour la santé		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - -veiller à conserver la diversité des parcours malgré le souhait de recentrer l'offre sur le site de Reims.
STS	STS	L	STAPS : éducation et motricité		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller au renforcement de la part des enseignants-chercheurs de l'UFR STAPS au sein de cette mention ; - Veiller à l'articulation et à la spécialisation de cette licence vis à vis des deux autres mentions de STAPS.
STS	STS	L	STAPS : ergonomie du sport et performance motrice		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'articulation de cette licence avec les deux autres mentions de STAPS.
STS	STS	L	STAPS : management du sport		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller au renforcement de la part des enseignants-chercheurs de l'UFR STAPS au sein de cette mention ; - Veiller à l'articulation et à la spécialisation de cette licence vis à vis des deux autres mentions de STAPS.
STS	STS	LP	Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives		Favorable
STS	STS	LP	Bio-industries et biotechnologies		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la visibilité de l'offre ; - S'assurer du vivier de recrutement.

STS	STS	LP	Domotique		<i>Création</i> Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'attractivité de la formation auprès des publics visés ; - Veiller au renforcement de l'encadrement de la formation.
STS	STS	LP	Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à mettre en œuvre les différentes pistes évoquées pour augmenter l'attractivité et la lisibilité de la formation suite au changement de mention.
STS	STS	LP	Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques		Favorable
STS	STS	LP	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme		<i>Création</i> Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la visibilité de l'offre ; - S'assurer du vivier de recrutement.
STS	STS	LP	Métiers de l'électricité et de l'énergie		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller au renforcement de la part de professionnels dans la formation.
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : conception de produits industriels		Favorable
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux		Favorable
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle		Favorable
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique		Favorable
STS	STS	LP	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement		<i>Création</i> Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la visibilité de l'offre ; - S'assurer du vivier de recrutement.

STS	STS	LP	Métiers de la vigne et du vin		Création Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la visibilité de l'offre ; - S'assurer du vivier de recrutement.
STS	STS	LP	Métiers du bois		Favorable
STS	STS	LP	Métiers du BTP : bâtiment et construction		Favorable
STS	STS	LP	Métiers du BTP : génie civil et construction		Favorable
STS	STS	LP	Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web		Favorable
STS	STS	LP	Productions végétales		Favorable
STS	STS	LP	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement		Favorable
STS	STS	LP	Technico-commercial		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller au positionnement par rapport au vivier de recrutement ; - Veiller au renforcement de la part des enseignants-chercheurs dans la formation.

Formations du 2^e cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	M	Arts de la scène et du spectacle vivant		Favorable
ALL	ALL	M	Culture, patrimoine et médiation		Favorable
ALL	ALL	M	Langues et sociétés		Favorable avec recommandation : - Veiller à la cohérence de l'offre de formation du champ langues et cultures étrangères entre les mentions de licence et master en <i>LLCER, LEA, Langues et sociétés</i> .
ALL	ALL	M	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		Favorable avec recommandations : - Veiller à la cohérence de l'offre de formation du champ langues et cultures étrangères entre les mentions de licence et de master en <i>LLCER, LEA, Langues et sociétés</i> ; - Veiller à l'effectivité de l'orientation professionnelle vers les métiers de la culture (arts et médias) ; - Veiller à conforter les partenariats pour l'orientation professionnelle.
ALL	ALL	M	Lettres et humanités		Favorable
ALL	ALL	M	Philosophie		Favorable
ALL	ALL	M	Sciences du langage		Favorable
DEG	DEG	M	Analyse et politique économique		Favorable
DEG	DEG	M	Comptabilité - contrôle - audit		Favorable
DEG	DEG	M	Contrôle de gestion et audit organisationnel		Favorable
DEG	DEG	M	Droit		Favorable

DEG	DEG	M	Droit de l'entreprise		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller au renforcement des liens avec le monde socio-professionnel ; - Veiller à poursuivre la lutte contre les abandons.
DEG	DEG	M	Droit de l'environnement et de l'urbanisme		<i>Création</i> Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à conserver le projet de transversalité (droit public et droit privé) ; - Veiller à conserver les éléments de professionnalisation (part des intervenants professionnels notamment).
DEG	DEG	M	Droit de la propriété intellectuelle		<i>Création</i> Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller aux éléments de professionnalisation (part des intervenants professionnels notamment) ; - Veiller à l'adossement à la recherche (part des enseignants-chercheurs dans la formation notamment).
DEG	DEG	M	Droit des collectivités territoriales		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à ce que le pilotage corresponde à celui d'une mention (jury, suivi des indicateurs, conseil de perfectionnement notamment).
DEG	DEG	M	Droit du numérique		<i>Création</i> Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller aux éléments de professionnalisation (part des intervenants professionnels notamment) ; - Veiller à l'adossement à la recherche (part des enseignants-chercheurs dans la formation notamment).
DEG	DEG	M	Droit international		<i>Création</i> Favorable
DEG	DEG	M	Droit notarial		Favorable
DEG	DEG	M	Droit pénal et sciences criminelles		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la part des enseignants-chercheurs dans la formation ; - Veiller à conserver un volume significatif d'enseignements en semestre 4.
DEG	DEG	M	Droit privé		Favorable
DEG	DEG	M	Droit public		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à ce que le pilotage corresponde à celui d'une mention (jury, suivi des indicateurs, conseil de perfectionnement, notamment).

DEG	DEG	M	Droit public des affaires		Création Favorable avec recommandation : - Veiller à ce que le pilotage corresponde à celui d'une mention (jury, suivi des indicateurs, conseil de perfectionnement, notamment).
DEG	DEG	M	Gestion de production, logistique, achats		Favorable
DEG	DEG	M	Gestion des ressources humaines		Favorable
DEG	DEG	M	Intervention et développement social		Favorable
DEG	DEG	M	Management et administration des entreprises		Favorable
DEG	DEG	M	Management sectoriel		Favorable
DEG	DEG	M	Marketing, vente		Favorable avec recommandation : - Veiller à suivre l'insertion professionnelle des diplômés.
DEG	DEG	M	Monnaie, banque, finances, assurance		Favorable
DEG	DEG	M	Politiques publiques		Création Favorable
DEG	DEG	M	Science de la durabilité		Création Favorable
SANTÉ	SANTÉ	DFA (grade M)	DFA en Sciences médicales		Favorable
STANTÉ	SANTÉ	DFA (grade M)	DFA en Sciences odontologiques		Favorable

SANTÉ	SANTÉ	DFA (grade M)	DFA en Sciences pharmaceutiques		Favorable
SANTÉ	SANTÉ	DFA (grade M)	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée		Favorable
SANTÉ	SANTÉ	DE (grade M)	Diplôme d'État de Sage-femme		Favorable
SHS	SHS	M	Géopolitique		Favorable
SHS	SHS	M	Histoire		Favorable
SHS	SHS	M	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé		Favorable
SHS	SHS	M	Psychologie sociale, du travail et des organisations		Favorable
SHS	SHS	M	Urbanisme et aménagement		Favorable
STS	STS	DN (grade M)	Diplôme national d'œnologue		Favorable
STS	STS	M	Biologie-santé		Favorable avec recommandation : - Veiller au renforcement de la part des professionnels du domaine dans le parcours IBAT.
STS	STS	M	Biologie, agrosociences		Favorable
STS	STS	M	Biomécanique		Favorable
STS	STS	M	Calcul haute performance, simulation		Favorable
STS	STS	M	Chimie		Favorable

STS	STS	M	Électronique, énergie électrique, automatique		Favorable
STS	STS	M	Génie civil		Favorable avec recommandation : - Veiller à l'efficacité des mesures prévues concernant l'initiation à la recherche.
STS	STS	M	Géoressources, géorisques, géotechnique		Favorable
STS	STS	M	Informatique		Réservé - Faiblesses dans la professionnalisation et dans le pilotage de la formation, du fait d'une équipe d'encadrement insuffisant.
STS	STS	M	Ingénierie de conception	Université de technologie de Troyes	Favorable
STS	STS	M	Mathématiques et applications		Favorable
STS	STS	M	Physique appliquée et ingénierie physique	Université de technologie de Troyes	Favorable avec recommandations : - Veiller à l'attractivité de la formation ; - Veiller au pilotage de la formation.
STS	STS	M	Réseaux et télécommunication		Favorable
STS	STS	M	Risques et environnement		Favorable avec recommandations : - Veiller au pilotage de la formation ; - Veiller à engager une réflexion sur le parcours BSE pour pallier les faiblesses en matière de réussite et d'insertion professionnelle.
STS	STS	M	Santé publique	Université de Lorraine, Université de Bourgogne, Université de Franche-Comté, Université de Strasbourg	Favorable
STS	STS	M	Sciences de la vigne et du vin		Favorable

STS	STS	M	Sciences du médicament et des produits de santé		Favorable
STS	STS	M	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique		Favorable
STS	STS	M	STAPS : management du sport		Favorable

Observations de l'établissement

Cabinet du président

n° : 45/23/PRES/GG/AL

Affaire suivie par :

Aurore Lonchay

Tél : 03 26 91 87 74

Mél : presidence@univ-reims.fr

2 avenue Robert Schuman
51100 Reims

Reims, le 10 juillet 2023,

Le président de l'université
de Reims Champagne-Ardenne

à

Monsieur Thierry Coulhon
Président du Hcéres

Objet : Observations sur le rapport d'évaluation du projet d'offre de formation

L'université de Reims Champagne-Ardenne remercie l'ensemble des experts qui ont conduit l'évaluation du projet d'offre de formation de notre université, ainsi que le conseiller scientifique et le chargé de projet qui les ont accompagnés.

Le rapport souligne un grand nombre de points forts qui révèlent des progrès réels et sensibles de notre offre de formation, fruit d'un investissement important de nos équipes pédagogiques.

Pour autant, certains éléments du rapport nous amènent à penser que les experts n'ont pas tenu compte de toutes les informations données (dans le dossier d'accréditation comme lors des auditions), il nous paraît donc important de revenir sur certains points.

Si l'offre de formation de notre université est globalement stable, elle comprend toutefois certaines évolutions, qui nous paraissent toutes aller dans le sens de plus de lisibilité pour les étudiants. C'est ainsi que le master droit public, qui comprend à ce jour six parcours, sera transformé en six mentions toutes issues de la nomenclature nationale. Nous pensons en effet que le fait de passer d'un parcours droit des collectivités territoriales (pour ne citer que celui-là) à une mention droit des collectivités territoriales, lui offrira plus de lisibilité sur la plateforme « Mon master » et lui permettra un vrai fonctionnement en mention avec notamment un conseil de perfectionnement autonome.

Dans le même ordre d'idées, le basculement de la licence sciences pour la santé d'une composante scientifique à une composante de santé devrait lui permettre un gain de visibilité.

Le niveau central de l'établissement (présidence et services centraux) est critiqué à plusieurs reprises par les experts pour son manque de proactivité, de diffusion d'information, d'aide au pilotage, etc., ce qui paraît souvent abusif.

En effet, le dossier d'accréditation est salué pour sa qualité. Les évolutions annoncées (internationalisation, introduction d'un travail d'étude et de recherche en licence, mise en place des blocs de connaissances et compétences, etc.) sont également saluées par les experts.

La politique menée par l'équipe présidentielle est donc évaluée comme allant dans le bon sens. Pour autant, les experts notent à plusieurs reprises que les équipes pédagogiques ne sont pas toujours informées ou en adhésion avec les choix effectués en central.

Pour ce qui concerne l'adhésion, nous n'y voyons pas un problème majeur. S'il est plus confortable pour toute organisation d'obtenir l'unanimité sur ses axes stratégiques, ce n'est pas un cas si fréquent. Nous y voyons au contraire l'expression du pluralisme inhérent à tous les établissements d'enseignement supérieur, pluralisme par ailleurs structurant car garant d'une contradiction constructive.



Pour ce qui concerne l'information, il nous apparaît que les experts ont oublié un maillon dans la chaîne de diffusion de l'information.

En effet, si la présidence peut s'adresser directement à l'ensemble de la communauté universitaire, il est plus fréquent qu'elle s'adresse en premier lieu aux directions de composantes, leur donnant le rôle de diffuser à leur tour à leurs équipes pédagogiques. Il s'agit d'ailleurs d'une demande de certaines d'entre elles. Les directions de composantes sont en lien direct et permanent avec l'équipe présidentielle et la conférence des directeurs et directrices de composante se réunit une dizaine de fois par an. Si des informations ne « redescendent » pas, et nous constatons en effet que c'est parfois le cas, ce n'est pas toujours de la responsabilité du maillon le plus élevé de la chaîne.

S'agissant des projets internationaux, là encore les experts critiquent le manque de communication.

Le projet ExcellencES fait l'objet d'un portage politique fort par le premier vice-président qui rencontre l'une après l'autre l'ensemble des unités de recherche de l'établissement et concrétise ainsi les projets de montage de masters erasmus mundus. Il nous semble difficile de faire plus ou mieux. Quant au consortium INVEST, la réponse définitive de l'accréditation est intervenue le 3 juillet, la communication sera donc intensifiée dès la rentrée de septembre 2023.

D'autres éléments du rapport nous amènent à penser que les experts ont jugé nos actions à l'aune de ce qui devrait être fait dans un monde idéal et non en tenant compte de la réalité de la situation actuelle de notre université, ce que la nouvelle méthodologie « intégrée » du Hcéres aurait pourtant dû permettre.

En effet, les conditions de travail dans notre université se sont dégradées, notamment par l'impossibilité de renouveler tous les emplois alors que le nombre d'étudiants a considérablement augmenté, et que la crise sanitaire n'a fait qu'aggraver les choses. Cela impacte évidemment notre communauté, qui a de plus en plus de mal à accepter qu'on lui confie de nouvelles tâches.

Les développements de l'apprentissage et de la formation continue, que les experts relèvent comme trop faibles, sont une bonne illustration de cette situation. Si certaines formations le font depuis longtemps (les formations en sciences de gestion par exemple), il s'agit d'un investissement plus récent pour les autres. Il n'est pas raisonnable de leur demander d'être en deux ou trois ans au niveau de celles qui le font depuis dix ou vingt ans. Cela prend du temps. Nous vivons à une époque où tout est plus rapide, certes, mais il ne faudrait pas oublier le temps nécessaire aux transformations structurelles profondes. Demander à une direction centrale qui n'a que deux ans d'existence d'être pleinement opérationnelle et proactive nous paraît irréaliste.



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

